

---

# Les allophones accueillis dans les lycées en France : ” élèves ” ou ” apprenants ” ?

Elodie Graveleau\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Linguistique, Ingénierie, Didactique des Langues (LIDILE) – Université de Rennes 2 : EA3874 –  
Université Rennes 2 - UFR ALC - Place du Recteur Henri Le Moal - 35043 RENNES Cedex, France

## Résumé

*Axe : didactique des langues, évolution de la place et du rôle de l'apprenant dans l'enseignement des langues dans les textes institutionnels*

Notre proposition de communication s'inscrit dans le cadre d'une recherche de doctorat centrée sur l'enseignement du FLS aux élèves allophones scolarisés dans les lycées généraux, technologiques et professionnels en France.

La centration sur l'” apprenant ”, issue du mouvement constructiviste, est aujourd'hui préconisée par le CECR (2000 et 2018), à travers la perspective actionnelle d'apprentissage des langues vivantes. Nous souhaitons ici souligner les connexions et les divergences entre la politique européenne de l'enseignement des langues vivantes étrangères et secondes, et la politique linguistique nationale représentée par les textes ministériels.

Nos analyses montrent à première vue une forte relation entre les recherches du Conseil de l'Europe sur les langues de scolarisation (de 2005 à 2009), et la circulaire nationale, publiée en 2012, intitulée ” Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés ”. Pourtant, les textes institutionnels qui régissent l'enseignement des langues vivantes et du FLS en France utilisent à une très large majorité le terme ” élève ”, tandis que ses substituts sont ” enfants ”, ” adolescents ”, ” jeunes ”. Le terme ” apprenant ” utilisé dans les textes européens et en pédagogie des langues étrangères, quant à lui, apparaît bien rarement.

Quelles incidences les choix terminologiques opérés par l'institution ont-ils sur la prise en compte du public scolaire à besoins particuliers que sont les lycéens allophones ? Devraient-ils devenir, à terme, des ” élèves ” comme les autres ?

## Bibliographie

BEACCO, J.-C., COSTE, D., VAN DE VEN, P.-H. et VOLLMER, H. (2015). *La place des langues de scolarisation dans les programmes. Démarche et points de référence : Eléments pour une description des compétences linguistiques en langue de scolarisation nécessaires à l'apprentissage/enseignement de l'histoire, de la littérature, des mathématiques et des sciences (fin de la scolarité obligatoire)*. Strasbourg : Conseil de l'Europe. [En ligne, consulté

---

\*Intervenant

le 22 juillet 2017] .

CIRCULAIRE n° 2012-141 du 2 octobre 2012. *Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés*. B.O. n°37 du 11 octobre 2012. [En ligne, consulté le 6 avril 2016] .

DEPP (2018). *60700 élèves allophones en 2016-2017 : 90% bénéficient d'un soutien linguistique*. [En ligne, consulté le 3 juillet 2018] < [http://cache.media.education.gouv.fr/file/2018/67/5/depp-ni-2018-18-15-eleves-allophones-2016-2017\\_974675.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2018/67/5/depp-ni-2018-18-15-eleves-allophones-2016-2017_974675.pdf) > .

DGESCO (2016). *Repères sur l'inclusion des élèves allophones nouvellement arrivés*. Publié sur EDUSCOL. [En ligne, consulté le 5 octobre 2017] .

NOTE DE SERVICE n°2004-175 du 19 octobre 2004. *Attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du MEN d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires*. [En ligne, consulté le 5 septembre 2012] < <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/1> > .

Notice biographique

Professeure agrégée d'italien, depuis 2005.

Professeure FLS-coordinatrice du dispositif UPE2A lycées, Le Mans, depuis 2016.

Sujet de thèse, sous la direction de Madame Élisabeth Richard : " FLE/FLS/FLSCO : quel français enseigner aux élèves allophones arrivant au lycée en France métropolitaine ? " .

**Mots-Clés:** apprenant, élève, langue de scolarisation, compétence, public à besoins particuliers